

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE
M

ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole

du 29 septembre 2025

Portant délégation de signature à M. David DRIEUX, Directeur au sein du Pôle proximité et environnement et à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services, Responsable du Pôle proximité et environnement à Limoges Métropole

N° 26441

ARRÊTÉ


Article 1er : Délégation est donnée sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 1225-9 du Code général des collectivités territoriales, à M. David DRIEUX, Directeur des bâtiments communautaires au sein du Pôle proximité et environnement pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction des bâtiments communautaires ;
- Tout bon de commande, y compris sous le logoet KINOCOE, toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre conformément à IS 0001 et M1 du service grands travaux et maintenance ;
- Tout bon de commande, y compris sous le logoet KINOCOE, toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre comprise entre 7 000 € HT et 25 000 € HT de service gestion technique et exploitation ;
- Demande mensuelle et décompte final dans le cadre des marchés publics de la Direction des bâtiments communautaires ;
- Attestation de service fait, attestation de bonne exécution des prestations (attesté de capacité, attestation de travaux) d'un prestataire relevant de la Direction des bâtiments communautaires ;
- Avis de conformité après travaux relevant de la Direction des bâtiments communautaires ;
- Toute demande de raccordement d'un nouveau site ou toute demande de travaux sur les réseaux électriques ;
- Toute demande de raccordement d'un nouveau site ou toute demande de travaux sur les réseaux de gaz ;
- Toute demande de raccordement ou demande de travaux sur les réseaux de fibre optique ;
- Tout document relatif aux attributions liées aux travaux d'éclairage public ;
- Toute responsabilité que dérive dans le cadre des demandes de raccordement de subséquent de la Direction des bâtiments communautaires.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. David DRIEUX, Directeur et à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services, Responsable du Pôle proximité et environnement à Limoges Métropole

1 DOCUMENT - Publié le 30 Septembre 2025

 26441.pdf
(.pdf, 322,0 Ko)

 TÉLÉCHARGER